PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE KINGSBURY

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du 21 septembre 2026 à 13h00
Salle du conseil, 370 rue du Moulin

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2024**

4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE KINGSBURY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 21 septembre 2026 à 13h00 à la salle du Conseil située au 370, rue du Moulin au Village de Kingsbury. Sont présents la mairesse Amélie Tremblay et les conseillères et conseillers Suzanne Bédard, Claire Morazain et Marc Saumier. Sont absents Myriam Baum, Marisol Charbonneau et Patrice Bellavance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est présidée par la mairesse Amélie Tremblay. Le directeur général et greffier-trésorier, Geoffrey Shayne Packwood, est présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée. Ayant constaté le quorum, la mairesse ouvre la séance à 13h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-09-006 Il est proposé par Marc Saumier et appuyé par Claire Morazain :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

ATTENDU QUE la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton (RCGT) a été mandaté par la Municipalité afin de réaliser les audits municipaux et les états financiers pour l'année se terminant au 31 décembre 2024;

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité ainsi qu'une représentante de RCGT ont présenté et expliqué les états financiers 2024 aux membres du conseil municipal;

2026-09-007 Il est proposé par Suzanne Bédard et appuyé par Marc Saumier :

QUE la Municipalité du Village de Kingsbury adopte les états financiers 2024 réalisés par Raymond, Chabot, Grant, Thornton et présentées par le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité lors de cette présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

0 personne assiste à la séance et aucune question n'est posée.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

2026-09-008 Il est proposé par Suzanne Bédard :

QUE la séance soit levée à 13h05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTÉ

Amélie Tremblay Mairesse	Geoffrey Shayne Packwood Directeur général et greffier-trésorier

Je, Amélie Tremblay, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro ___ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142(3) du Code municipal.

_____

Amélie Tremblay
Mairesse

ADOPTÉ